



UNION NATIONALE

L'Union nationale des CPIE, partenaire engagé pour la nature

Fort de son histoire, de son ancrage territorial et de son expérience capitalisée au fil du temps, l'intégralité du réseau des CPIE porte un engagement constant et déterminé dans la préservation de la biodiversité. À titre d'exemple, plus de 100 personnes de CPIE et d'URCPIE sont inscrites au sein du groupe biodiversité qu'anime l'Union nationale des CPIE, et ce, avec une présence assidue aux réunions bimestrielles programmées.

Le réseau des CPIE a, au cours de son histoire débutée dans les années 70, conscientisé à la nature et aux enjeux de sa préservation des centaines de milliers de jeunes et de personnes, accompagné en territoires la mise en place progressive des nouvelles compétences des collectivités et développé des formes d'ingénierie territoriale pour la prise en compte de la biodiversité.

Aujourd'hui, au regard des enjeux, l'Union nationale des CPIE accompagne son réseau vers un renouvellement et une amplification de ses modalités d'action. Elle promeut une approche territoriale plus systémique et plus impliquante en faveur de la nature et de la biodiversité, même si bien sûr des actions de sensibilisation et d'accompagnement des changements de pratiques individuelles restent toujours pertinentes.

Pour cela, notre organisation mobilise trois ressorts importants et complémentaires :

- **la mobilisation citoyenne** que développent territorialement les CPIE et leurs unions régionales avec l'accompagnement de l'Union nationale. Pour peu qu'on lui donne des moyens concrets de s'exprimer, cette mobilisation citoyenne se dirige assez spontanément vers l'action. Nos concitoyen.ne.s et parfois même les plus éloigné.e.s des enjeux, ont envie d'être utiles à leur territoire, impliqué.e.s dans ses choix écologiques et leur mise en œuvre, avec en retour une posture plus constructive et in fine une amélioration de la cohésion sociale. **Nos Observatoires locaux de la biodiversité (OLB), avec des programmes de réseau pilotés et capitalisés par l'Union nationale des CPIE, et le développement de la communauté des professionnel.le.s des sciences participatives biodiversité en France, réunie sur le portail national OPEN qu'anime l'Union nationale, constituent des approches de plus en plus structurantes pour l'écosystème des acteurs** et ainsi pour les rapports entre les humains et la nature ;
- **la contribution à l'amélioration de la connaissance** au travers du recueil, de l'analyse et du transfert de données vers des bases nationales, en particulier dans nos programmes de sciences participatives biodiversité ou des **Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)** pour lesquels l'Union nationale accompagne son réseau à promouvoir ce dispositif auprès des collectivités territoriales et à en devenir partenaires pour les réaliser et les évaluer. L'Union nationale des CPIE s'appuie sur **des partenariats qu'elle noue** avec le MNHN, la Société herpétologique de France, le SINP... ;
- **la facilitation de l'action commune territoriale**, dont le but est de **co-construire un projet commun sur des problèmes identifiés comme prioritaires** pour la transition écologique et partager la responsabilité de la réalisation de programmes adoptés avec l'ensemble des acteurs publics et privés concernés, au-delà d'une seule délégation de mise en œuvre à la puissance publique. **Nous expérimentons pour cela des Plateformes d'acteurs et d'action pour la biodiversité (PAAB)**. Le dispositif « **Territoire engagé pour la nature** » constitue dans ce cadre un levier important pour entraîner les collectivités dans cette approche, et même cette nouvelle posture. Le dispositif « **Entreprise engagée pour la nature** » est, quant à lui, un soutien tout aussi important pour l'implication des entreprises dans l'action commune en faveur de la biodiversité sur leur territoire d'implantation, au-delà d'une approche limitée à l'exercice de leur RSE.

CENTRES PERMANENTS
D'INITIATIVES
POUR L'ENVIRONNEMENT

La possibilité de prendre appui sur l'action publique pour légitimer plus fortement l'action associative d'une part, la relayer et l'amplifier d'autre part, représente un levier majeur.

Ainsi, l'Union nationale des CPIE avec son réseau se place spontanément dans **une posture de « partenaire engagé pour la nature » et soumet sa candidature pour la reconnaissance de son engagement** auprès de l'Office français de la biodiversité.

Elle se fixe pour les trois prochaines années des objectifs de développement (volume d'action) **et de progrès** (augmentation de la cohérence des projets pour une approche de plus en plus systémique de la biodiversité à l'échelle territoriale).

Son effort portera sur deux programmes détaillés dans son dossier de candidature

- **les Observatoires locaux de la biodiversité et le portail OPEN, structurants pour développer l'écosystème des sciences participatives,**
- **les Plateformes d'acteurs et d'actions pour la biodiversité.**



Dominique Larue
Président de l'Union nationale des CPIE